FINANCIER	
Prime d'activité	« Vous pouvez bénéficier de la Prime d'activité, sous conditions de ressources, si vous avez une activité professionnelle (salariée ou indépendante) ou si vous êtes indemnisé au titre du chômage partiel ou technique et que vos ressources sont modestes. Pour qui ? Vous devez avoir une activité professionnelle, salariée ou indépendante, avec des revenus modestes. Quel montant ? Il dépend des ressources de l'ensemble des membres du foyer. Quelles conditions ? Vous devez avoir plus de 18 ans et habiter en France. »
RSA (Revenu de Solidarité Active)	« Plus délicat à obtenir, le RSA est ouvert aux apprentis et alternants… s'ils respectent les critères d'éligibilité. Une des conditions est d'être âgé de plus de 25 ans (sauf si l'apprenti attend ou a déjà au moins un enfant à charge). Pour ceux qui ont entre 18 et 25 ans, il existe le RSA Jeune dont les critères sont aussi assez difficiles à remplir. »
Allocation de rentrée scolaire (ARS)	« L'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) permet de prendre en charge les frais liés à la rentrée scolaire. Versée par la Caf ou la MSA, elle est aussi valable pour les apprentis mineurs ! »